

ÉDUCATION NUMÉRIQUE INTÉGRÉE

De quoi s'agit-il ?

Le Servizio Infanzia, suivant l'orientation des écoles primaires et des lycées, s'est doté de l'utilisation d'une plateforme numérique pour améliorer la relation entre les crèches et les écoles maternelles, les enfants qui les fréquentent et leurs familles, pour soutenir la continuité des activités pédagogiques, la pleine implication de tous les adultes et la gestion efficace de certains aspects administratifs et de communication.

Le besoin de ces outils est apparu pendant l'urgence Covid-19, mais le potentiel qu'ils offrent restera très important une fois que nous serons revenus à la normalité.

A partir du 7 janvier 2021, toutes les communications non présentielles et non téléphoniques entre l'école/la crèche et la famille ou entre les familles et les bureaux du Servizio Infanzia se feront exclusivement par l'utilisation de la plateforme G-Suite, dont Google a également accordé l'utilisation gratuite à nos écoles.

Cette utilisation par les familles peut également être considérée comme une "formation" en vue des ordres supérieurs des écoles, où l'utilisation deviendra essentielle, voire obligatoire.

Ce que la plateforme offre

La plateforme, qui a été activée pour les familles d'enfants inscrits dans les crèches et les jardins d'enfants municipaux, propose différents services.

Courrier électronique

Il fonctionne comme un compte e-mail Gmail normal, bien que l'extension de l'adresse soit celle du Servizio Infanzia.

Sa fonction est principalement institutionnelle, car elle permet l'envoi et la réception d'informations personnelles protégées par la confidentialité entre l'école/la crèche, les familles des inscrits et les bureaux du Service de l'Enfance.

Les utilisateurs peuvent également l'utiliser pour communiquer entre eux en toute confidentialité.

Pendant l'urgence COVID-19, toutes les communications liées passeront par ce canal : en particulier, la transmission des décrets de quarantaine par l'AUSL, les communications des rendez-vous pour les prélèvements et autres informations personnelles liées.

Il ne sera plus possible d'utiliser des adresses électroniques personnelles.

Vidéoconférences

Permet d'organiser des assemblées, des groupes et des entretiens à distance via l'application Meet.

Cet outil est essentiel dans la phase d'urgence où les réunions en face à face ne sont pas autorisées, mais il le restera par la suite car il permet une plus grande participation et la possibilité d'organiser des réunions de manière beaucoup plus souple, en complément des réunions en face à face

Échange interactif de documents

Permet l'utilisation d'un outil interactif d'échange de documents, appelé Classroom : comme son nom l'indique, il n'y a qu'un seul espace dans Classroom partagé par toutes les familles et le personnel de chaque section, mais non utilisable par les autres.

Principalement utilisé pour la gestion des devoirs dans la scolarité obligatoire, il se prête, dans les services de la petite enfance, au partage en temps quasi réel avec les familles de la documentation relative aux activités menées à l'école/la crèche, mais aussi, en sens inverse, de la documentation pertinente provenant des familles.

Il est généralement organisé en sections (par exemple, par types d'activités), ressemble à un tableau d'affichage virtuel de contenu multimédia et est public dans le sens où il est partagé par tous les membres de chaque section.

Les contenus peuvent être produits directement par les applications Google ("documents", "présentations" et "feuilles"), ils peuvent être téléchargés en tant que fichiers produits en externe ou un lien externe peut être donné auquel se connecter directement pour les visualiser.

Il est également possible de laisser des commentaires sous chaque contenu, qui restent visibles pour tous les membres du groupe.

L'application se prête également à la réalisation de sondages rapides sur divers sujets, grâce à l'application "formulaires".

Comment utiliser la plateforme

Il est d'abord nécessaire d'activer le compte précédemment créé d'office, en suivant les instructions que les écoles/crèches ont envoyées ou enverront à chaque famille d'enfants inscrits.

L'activation du compte constitue une acceptation implicite des conditions d'utilisation du service et une prise de conscience des outils de protection utilisés.

Toutefois, pour appuyer cette sensibilisation, il est demandé aux utilisateurs de signer le formulaire de consentement éclairé et de le renvoyer à leurs enseignants ou éducateurs de l'école/de la crèche.

Le compte comprend une adresse électronique générée automatiquement et un mot de passe, qui est initialement fourni par le système mais qui doit être modifié immédiatement par l'utilisateur lors de la première utilisation, afin de préserver la confidentialité (voir la politique de confidentialité et la présentation de G-suite for Education, qui contient également les engagements de Google en matière de protection des données personnelles et d'utilisation non commerciale de la plate-forme).

Le compte sera désactivé d'office lors du passage à un autre opérateur scolaire ou en cas de retrait du service.

Les éducateurs/professeurs et le personnel administratif disposent également d'une adresse électronique du même type.

Vous trouverez de plus amples informations dans le Règlement de service de l'enfance de la G-suite.

En particulier, il vous est demandé de prêter attention aux dispositions des chapitres 5 et 6 de la même, notamment la règle interdisant l'utilisation personnelle non liée à la scolarité des outils de la plateforme.

Activation du compte institutionnel

Le service Enfance créera un compte avec le nom et le prénom de chaque enfant fréquentant les services municipaux 0/6 au format `cognome.nome@infanzia.comune.imola.bo.it` (par exemple : `stoppani.giannino@infanzia.comune.imola.bo.it`).

Dans cet ordre :

aller sur la page d'accueil de Gmail (<https://mail.google.com>)

- Cliquez sur "Ajouter un compte" dans l'icône en haut à droite.
- saisissez l'adresse de l'établissement avec `cognome.nome@infanzia.comune.imola.bo.it` (nom et prénom de l'enfant qui fréquente la crèche ou l'école)

aller de l'avant

- saisissez le mot de passe initial fourni par l'école ou la crèche.
- changer le mot de passe par un mot de votre choix (il doit comporter au moins 8 caractères et contenir au moins une majuscule, une minuscule et un chiffre).

Le compte est maintenant activé

Assistance technique

Les demandes d'assistance technique en cas de difficultés d'activation ou de gestion du compte peuvent être adressées aux bureaux du Service Enfance au 0542 602412 - 0542 602174.

Autres services connexes de communication numérique

Dans chaque école/pépinière, il existe un système de communication en temps réel, notamment de nature managériale ou émergente, basé sur les groupes WhatsApp, à travers une structure arborescente qui part du responsable du service et des bureaux administratifs pour atteindre toutes les familles en passant par les enseignants et les parents responsables des sections.

Ce mode de communication n'a qu'un caractère collectif et ne peut pas véhiculer de documents formels. Par exemple, il peut s'agir d'un moyen d'informer de toute fermeture soudaine (en raison de Covid, de la neige ou autre), de convoquer des réunions et des assemblées de routine et de gestion, ou de rappeler des échéances.

Cette structure de communication arborescente peut également être utilisée par une partie, par exemple des bureaux aux écoles, ou des écoles au conseil de participation. En fait, cette dernière est certainement l'utilisation la plus fréquente et quasi quotidienne.